

Tabagisme passif

«Protéger la santé des gens est notre seul souci»

Durement attaquée par les opposants à son initiative populaire, la Ligue pulmonaire réplique

Judith Mayencourt

La campagne n'a pas attendu la fin de l'été pour démarrer. La semaine dernière, les opposants à l'initiative populaire «Protection contre le tabagisme passif», soumise au peuple le 23 septembre, sortaient du bois pour fustiger un texte à leurs yeux nettement trop restrictif. La Ligue pulmonaire, à l'origine de l'initiative, réplique: oui, elle défend la santé des travailleurs, mais sans plaider pour autant pour une société qui interdit le tabac. Interview de Grégoire Vittoz, porte-parole romand du comité d'initiative.

Quels sont les arguments de vos adversaires que vous n'admettez pas?

Les opposants affirment que nous voulons interdire les fumoirs. Il n'en est pas question. Les fumoirs restent possibles pour autant que personne n'y serve. Nous ne voulons pas interdire la fumée, mais protéger les travailleurs exposés au tabagisme passif.

Combien de fumoirs devront renoncer au service, si votre initiative passe?

Nous n'avons pas de chiffres. En Suisse romande, seul le Jura applique la loi fédérale, et donc autorise le service dans les fumoirs. Dans tous les autres cantons romands, les fumoirs sont sans service et les choses se passent très bien.

Les établissements publics redoutent une baisse du chiffre d'affaires avec des fumoirs sans service. Ne sous-estimez-vous pas ce risque économique?

Ce risque économique, c'est un vieil argument qu'on nous ressort depuis des années. Mais aucun chiffre, ni en Suisse ni dans les pays européens qui connaissent un tel système, ne vient l'étayer. En 2010, date d'entrée en vigueur de la loi suisse, la branche a connu une année record, selon les chiffres de GastroSuisse. La solution que nous défendons aujourd'hui, c'était celle soutenue par GastroVaud en 2008.

Que répondez-vous aux opposants qui vous accusent de faire de l'hygiénisme?



Grégoire Vittoz, porte-parole romand du comité de l'initiative populaire «Protection contre le tabagisme passif»: «En Suisse, toute personne a le droit de travailler sans mettre sa santé en danger.» PATRICK MARTIN

«Dans tous les cantons romands, sauf le Jura, les fumoirs sont sans service et les choses se passent très bien»

Grégoire Vittoz Porte-parole romand du comité de l'initiative «Protection contre le tabagisme passif»

C'est faux. Nous n'avons pas de projet de société. Ce n'est pas notre rôle. La Ligue pulmonaire se préoccupe de la santé des gens. Notre activité de base, c'est le soin aux personnes qui ont les poumons abîmés. Mais si nous voulons être cohérents, nous devons aussi agir pour que les gens ne tombent pas malades de par l'environnement dans lequel ils vivent. Nous cherchons simplement une solution pragmatique pour protéger de la fumée passive les personnes sur leur lieu de travail.

La chose a été longuement débattue au niveau fédéral. La loi fédérale vient d'entrer en vigueur. La contester, n'est-ce pas se moquer du travail du Parlement?

Non, dans notre démocratie, le peuple a le droit de s'exprimer à travers une initiative populaire. On verra ce qu'il dit. Dans les cantons où le peuple a dû voter, il a toujours plébiscité des solutions restrictives, alors que les milieux politiques faisaient traîner les choses. Il y a un décalage entre la volonté populaire et celle des élus politiques.

Y a-t-il un Röstigraben face au tabac?

En Suisse, je ne sais pas si on peut parler de Röstigraben. Des cantons comme Bâle et Saint-Gall ont des lois qui correspondent à ce que demande notre initiative. Il y a peut-être un clivage ville-campagne, qui reste à vérifier. Mais si on regarde la carte de l'Europe, on voit, en effet, un clivage entre Latins et Germaniques sur la question du tabac.

Sur quel message allez-vous faire campagne?

La protection de la santé au travail. En Suisse, toute personne a le droit de travailler sans mettre sa santé en danger. C'est le cas dans tous les domaines - l'industrie nucléaire, la chimie, la construction, etc. La restauration est le seul secteur où le travailleur a le droit, en signant un papier, de renoncer à protéger sa santé. Mais c'est illusoire de croire qu'un travailleur a le choix d'accepter ou de refuser de servir dans un fumoir. Pour la majorité des Romands, accepter l'initiative, c'est pérenniser la situation qu'ils connaissent déjà et mettre fin au débat sur la fumée dans les établissements publics.

Près de 20 000 projets de courant vert en rade

La liste d'attente pour la rétribution au prix coûtant frappe une majorité d'installations solaires

«C'est une absurdité complète», se désole le conseiller national Roger Nordmann (PS/VD) en commentant les derniers chiffres de la rétribution à prix coûtant du courant électrique (RPC). Si 7000 projets bénéficient de ce coup de pouce, pas moins de 19 300 autres figurent aujourd'hui sur la liste d'attente. Il s'agit, dans une écrasante majorité (plus de 16 000), d'installations solaires. «Des citoyens et des entreprises sont prêts à investir de quoi produire 1% de la consommation totale d'électricité en Suisse, calcule Roger Nordmann, qui préside l'association Swissolar. Mais le système en place les en empêche.»

La loi actuelle autorise Swissgrid à prélever jusqu'à 0,9 ct par kWh pour compenser la différence entre le coût de production du courant vert (hydraulique, éolien, photovoltaïque, biomasse, géothermie) et le prix du marché. Cela représente une manne de 520 millions par an. Cependant, seuls 260 millions sont utilisés, car seules les installations opérationnelles touchent la RPC. Les projets simplement annoncés ou non encore réalisés ne reçoivent pas un centime.

Comment réduire cette liste d'attente, qui ne cesse de s'allonger? Roger Nordmann plaide pour une augmentation rapide de la



Roger Nordmann, conseiller national socialiste vaudois. VANESSA CARDOSO

taxe verte, de 0,9 à 1,4 ct. par kWh. Le Conseil fédéral a été saisi d'une motion en ce sens l'an dernier.

Une autre piste, explorée par le gouvernement, serait la suppression de toute limite à la RPC. A condition que seuls les gros projets la perçoivent encore, au grand dam de Swissolar, qui se bat pour le soutien aux petites installations photovoltaïques.

Swissgrid évoque une troisième option: recalculer 212 projets éoliens peu aboutis d'ici au début de l'année 2013, ce qui ferait de la place pour les viennent-ensuite.

Quelques cantons agissent d'ores et déjà pour pallier les lacunes de la RPC. Vaud vient ainsi de libérer un crédit de 15 millions de francs pour tenter de débloquer les 618 projets solaires vaudois recensés sur la liste d'attente fédérale. **P.M. avec ATS**

L'aide au développement augmente la migration

Foraus, le forum indépendant de politique étrangère, publie une étude

L'aide au développement ne permet pas de freiner l'immigration en provenance des pays pauvres vers la Suisse. Au contraire: si elle est efficace, elle ouvre de nouvelles voies pour les émigrants potentiels. Telle est la conclusion de foraus, le forum indépendant de politique étrangère.

Ce n'est pas la misère insupportable qui pousse à l'émigration, mais un revenu économique suffisant pour assumer le risque et les coûts du voyage. Le démarrage économique d'un pays tend à augmenter l'émigration: les nouvelles classes moyennes des pays en voie de développement et des pays émergents représentent un potentiel d'émigration immense.

Ce phénomène, appelé «bosse de migration», n'a encore aucun écho dans les débats sur la migra-

tion, constate foraus dans son étude rendue publique hier. L'administration fédérale et les partis politiques ignorent ce défi central. Foraus ne remet pas en cause l'aide au développement mais les arguments de l'administration fédérale: celle-ci semble se promettre des avantages en termes de communication en soutenant que l'aide au développement réduit l'immigration.

En 2011, la Suisse a consacré quelque 2 milliards de francs pour l'aide au développement, la plupart par le biais de la Direction du développement et de la coopération (DDC), qui dépend du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Contacté, celui-ci répond que le but primordial de l'aide au développement est la réduction de la pauvreté sur place, pas d'empêcher l'immigration. Une amélioration des conditions de vie réduit l'émigration dans certains pays. Dans d'autres, le progrès économique et social l'encourage. **ATS**

Justice
Christoph Blocher renonce à faire recours

Nouvelle étape dans l'affaire Hildebrand: Christoph Blocher renonce à faire recours au Tribunal fédéral contre la décision de la Cour suprême du Canton de Zurich de ne pas dessaisir le procureur général Andreas Brunner. Le procureur peut donc poursuivre son enquête. L'avocat de Christoph Blocher, Walter Hagger, a confirmé hier une nouvelle de la radio zurichoise Radio 1. Il n'a toutefois pas voulu dire pourquoi le vice-président de l'UDC renonce à faire recours. **ATS**

Découverte



Deux employés communaux de Klingnau (AG) ont découvert le 24 juin des lingots d'or dans un pré qu'ils fauchaient. La police argovienne a mis en lieu sûr les 2,5 kg d'or, d'une valeur de 124 000 francs. L'origine reste mystérieuse. Les lingots étaient emballés dans du papier de soie. Jusqu'à présent, personne ne s'est annoncé à la police pour réclamer des lingots volés. **ATS**

Drame de Sierre
L'école belge n'organisera plus de camps de ski

L'école Sint-Lambertus d'Heverlee (B) n'organisera plus de classes de neige pour les élèves de sixième primaire. Cette décision a été prise par respect pour les familles des victimes de l'accident de car du 13 mars à Sierre (VS), indique l'école sur son site Web. Vingt-huit personnes, dont sept enfants, un professeur et une éducatrice de l'école Sint-Lambertus ont perdu la vie lors de cet accident. «A la place, les enfants partiront en excursion pendant plusieurs jours», explique l'école. **ATS**

Etudes

4,8%

C'est la proportion d'étudiants des hautes écoles en Suisse qui ont des enfants, soit 7000 étudiantes et étudiants. Ils sont plus de 10% en Irlande, au Portugal et dans les pays scandinaves. Par ailleurs, les étudiants parents sont plus souvent amenés à renoncer à un master ou à un séjour d'études. Ces constats émanent d'une étude publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS), hier à Neuchâtel. Celle-ci résulte d'une recherche menée en 2009. **ATS**

PUBLICITÉ

28.06.2012 - 04.08.2012

www.natuzzi.ch

NATUZZI ITALIA

LAUSANNE Rue de Genève 2-8 ETOY Les Grosses Terres, Chemin Noyer Girod 8